



*Un bulletin austère?
Peut-être, mais aussi
en phase avec les
grandes préoccupations
mondiales, où une petite
commune comme Lasne
peut apporter sa pierre à
l'édifice!*

EDITORIAL « Penser global, agir local »

C'est à l'occasion de la première conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 1972) que ce slogan est devenu mondialement connu, résumant si bien l'esprit du développement durable.

Plus de quarante ans après, nous sommes à quelques jours de la tenue de la COP21 (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris), où 195 états tenteront de conclure un accord universel juridiquement contraignant sur le climat, ayant pour but de maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. La conclusion d'un accord est une urgence pour notre planète, à l'heure où certains états insulaires en sont réduits à acheter des terres pour accueillir leurs ressortissants en cas de montée des eaux, et où la terre compte actuellement près de 20 millions de réfugiés climatiques par an (soit davantage que le nombre de réfugiés de guerre). Vous trouverez dans le présent bulletin une contribution sur ce sujet si important.

Autre sujet traité dans le présent bulletin : la motion adoptée à l'unanimité par le conseil communal de Lasne le 29 juillet dernier sur le projet de TTIP (traité transatlantique). Cette motion nous semble un bel exemple d'action locale sur une problématique globale, dans la mesure où – s'il était adopté – ce traité affecterait inévitablement nos normes sociales, environnementales et sanitaires.

Enfin, penser global, agir local, c'est ce que nous tentons modestement de faire au quotidien. Au niveau communal, nous sommes à mi-chemin entre les élections de 2012 et celles de 2018. C'est l'occasion d'un bilan de l'action du collège communal, que nous aurons l'occasion de dresser dans les prochaines semaines. C'est aussi l'occasion de répéter notre rêve que Lasne devienne une commune exemplaire dans les domaines qui nous sont chers : efficacité énergétique, mobilité douce, accueil et aide des personnes démunies, ... C'est enfin et surtout l'occasion de vous inviter à nous faire part de vos questions ou remarques sur la gestion de la commune, sur les thèmes abordés dans le présent bulletin ou sur d'autres points. Au plaisir de vous lire ou de vous entendre !



Laurent Masson

La COP21 de Paris : la conférence de la dernière chance ?

Si certains fuient leurs pays du fait de la guerre, d'autres, nombreux déjà, doivent quitter le leur parce que les effets du changement climatique ne leur permettent plus d'y vivre.

De plus en plus de scientifiques s'accordent pour dire qu'une action *urgente et concertée* de tous les pays de la planète est nécessaire pour empêcher un emballement climatique, avec des effets dévastateurs et irréversibles. Nicolas Hulot, témoin privilégié de la dégradation que notre planète a déjà subie ces dernières décennies, est l'un de ceux-là. Avec son livre «Osons. Plaidoyer d'un homme libre»⁽¹⁾, il donne un coup de poing sur la table des négociations sur le climat, avant le grand rendez-vous de la COP21, à Paris. Voici comment il entame ce cri du cœur, cet ultime appel à la mobilisation :

«Les sommets sur le climat se succèdent, les conférences sur l'état de la planète se multiplient, nous croulons sous l'avalanche de rapports plus alarmants les uns que les autres. Et l'on se rassure avec une multitude de déclarations d'intention et de bonnes résolutions. Mais force est de constater que si la prise de conscience progresse, sa traduction concrète est dérisoire face à l'accélération des phénomènes que nous sommes censés juguler.»

On l'aura compris: ASSEZ DE PAROLES, DES ACTES ! Et pour que des actes puissent se réaliser concrètement, il faut des engagements fermes de tous, avec l'accord de tous, et des moyens de contrôle transparents et accessibles à tous. Des accords bilatéraux, comme celui adopté par les deux plus grands pollueurs de la planète, la Chine et les Etats-Unis, ne sont qu'un pis-aller, car seul un accord mondial permettrait de répartir équitablement les efforts de réduction nécessaires entre tous les pays.

Beaucoup considèrent que la COP21 de Paris est la conférence de la dernière chance pour atteindre cet objectif.

(suite à la p. 3)

Plus loin dans ce bulletin:

- Lasne adopte une motion... p. 2
- Réfugiés syriens: la vérité...p. 2 & 4
- Ecolo-Lasne à l'aide de Kikwit... p. 3
- La Convention des Maires p. 4

LASNE ADOPTE UNE MOTION DEMANDANT LA SUSPENSION DES NEGOCIATIONS DU TTIP

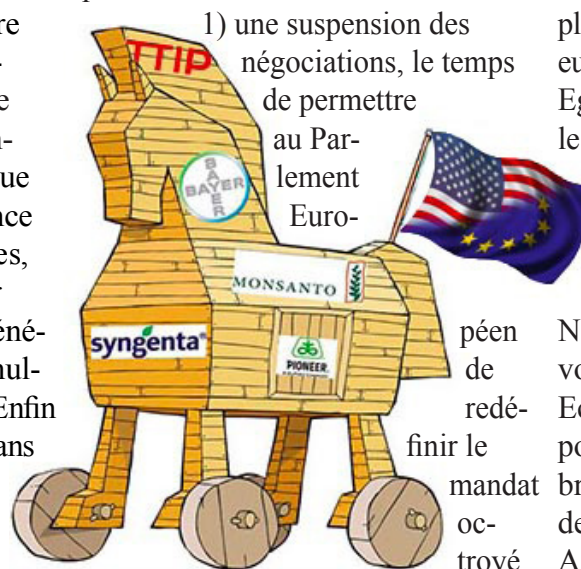
En sa séance du 29 juillet 2015, le conseil communal de Lasne a voté à l'unanimité une motion demandant la suspension des négociations sur le projet de TTIP ('Transatlantic Trade and Investment Partnership' communément appelé traité transatlantique en français).

Le TTIP est un accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique. Ses défenseurs affirment que l'accord conduira à une croissance économique pour les deux parties, ce qui est toutefois contredit par plusieurs études. En outre, ils bénéficieraient principalement aux multinationales et non à nos PME. Enfin et surtout, ce projet se traduirait dans les faits par un abaissement, voire une négation des normes censées protéger le consommateur. Ainsi l'Europe réglemente actuellement bien davantage que les États-Unis en matière de produits chimiques ou alimentaires (que n'a-t-on parlé des poulets au chlore, du bœuf aux hormones ou du clonage animal).

La mobilisation populaire contre ce projet de traité est sans précédent. Une pétition s'opposant au TTIP a déjà rassemblé plus de 3 millions de signatures de par l'Europe, et de nombreuses collectivités se sont déclarées opposées à ce projet. En Belgique, des dizaines de communes ont voté des motions par lesquelles elles marquent leur inquiétude quant aux négociations menées sur le TTIP, et demandent l'arrêt ou la suspension de celles-ci (certaines

communes se déclarant symboliquement « hors TTIP »). Rien que dans le Brabant wallon, une douzaine de communes, dont nos voisines Ottignies-Louvain-la-Neuve, Genappe et Rixensart l'ont déjà fait!

Par la motion votée en juillet, le conseil communal de Lasne demande quant à lui:



1) une suspension des négociations, le temps de permettre au Parlement Européen

de redéfinir le mandat octroyé

à la Commission, et ce en veillant à ce que les négociations ne puissent avoir pour objet des domaines d'utilité publique essentielle (eau, santé et éducation), aient pour objectif d'assurer une croissance qui soit soutenable, et visent une harmonisation vers le haut, c.à.d. intégrant les normes les plus élevées, que cela concerne les droits sociaux, la santé, les droits humains, la protection de l'environnement ou encore la protection des travailleurs et des consommateurs.

2) une opposition ferme à l'établissement des ISDS (*Investor-state dispute settlement*), un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États qui permettrait à une multinationale d'attaquer un Etat – et

non l'inverse! – quand elle estime que les législations environnementales, sociales ou sanitaires de cet Etat vont à l'encontre de ses intérêts. A titre d'exemple, c'est devant des juridictions de ce type que Philip Morris tente d'empêcher la mise en place du paquet neutre de cigarettes en Australie. Pareillement, Veolia a porté plainte contre la hausse de près de 30 euros par mois du salaire minimum en Egypte, Lone Pine Resources contre le moratoire du gaz de schiste au Québec, et Vattenfall contre la sortie du nucléaire en Allemagne.

3) enfin, une transparence totale des négociations est exigée.

Nous sommes très heureux du vote intervenu dans la mesure où Ecolo lutte à tous les niveaux de pouvoir, y compris dans de nombreuses communes, contre le projet de TTIP dans sa forme actuelle. Ainsi le soussigné avait pour sa part présenté en mai dernier une première motion sur le sujet avec les autres conseillers de la minorité (Albert Dalcq du Renouveau Lannois, Edouard Capaert et Stéphanie Laudert de ALL). Nous nous réjouissons que, au terme d'un débat constructif, nous ayons été rejoints par l'ensemble des conseillers de la majorité MR-IC pour aboutir sur ce texte de motion qui – au-delà des logiques partisanes – démontre à quel point le projet de TTIP suscite de vives inquiétudes auprès de la population. Il reste à espérer qu'elles soient (enfin) entendues et prises en compte en haut lieu.

Laurent Masson



Réfugiés syriens: la vérité sur les chiffres!

Des milliers de personnes arrivent aux portes de l'Europe, notamment ceux qui ont dû fuir la guerre en Syrie. Les chiffres donnés par les médias sont parfois hautement fantaisistes, influencés par les sentiments que ces médias veulent véhiculer, allant de la solidarité et la compassion

à la peur, le rejet par crainte de perdre son identité, ou même la haine de l'étranger.

Voici quelques faits et chiffres réalistes, relayés par plusieurs organismes, tels que «Amnesty International», la Commission Européenne, le HCR ou encore le journal «Le Monde». Ils rappellent aussi pourquoi ces personnes n'ont pas eu d'autre choix que de quitter leur foyer. (suite p. 4)

La COP21 de Paris : la conférence de la dernière chance ? (suite de la p.1)

Dans cette optique, **Ecolo demande que l'accord de Paris:**

- Souscrive des engagements conformes aux scénarii les plus ambitieux proposés par les scientifiques ;
- Se conclue dans un cadre multilatéral de négociations le plus à même pour traiter d'un défi planétaire ;
- Inclue la mesure et la vérification des émissions des gaz à effet de serre (GES) par un contrôle international du respect des engagements pris ;
- Intègre la participation et l'adhésion de la société civile de façon proactive ;
- Garantisse un soutien équitable aux populations les plus vulnérables ;
- Garantisse le respect des engagements financiers pris à Copenhague en 2009 en faveur du Fonds Vert (mécanisme financier de l'ONU pour le transfert de fonds des pays les plus avancés vers les pays les plus vulnérables en vue de permettre à ces derniers de combattre les effets des changements climatiques) ; et afin de parvenir à le doter des 100 milliards de dollars par an prévus d'ici à 2020, mette en place une taxe internationale sur les transactions financières avec

une assiette la plus large possible, et mette à contribution les transports internationaux aériens et maritimes ;

- Impulse une régulation économique à la hauteur du défi climatique se traduisant en premier lieu par un abandon progressif mais rapide des subventions aux énergies fossiles ;
- Soit un accord global, juste et ambitieux pensé de manière dynamique et évolutive dans le temps.

Et la Belgique là-dedans ?

Jusqu'ici, la Belgique bénéficiait d'une crédibilité internationale forte en matière de climat. Hélas, les gouvernements actuels n'ont pas mis les moyens pour poursuivre cette politique. En témoignent les très faibles montants versés au Fonds vert – bien en deçà des promesses effectuées aux précédents sommets –, la coupe dans les budgets de l'opérateur le plus propre en matière de transport : la SNCB, et les querelles relatives à la présidence de la délégation belge. Pire: à moins d'un mois de l'ouverture de la COP21, le préaccord obtenu après 6 ans de palabres, entre les différentes Régions du pays, sur la répartition des efforts

et des revenus liés aux objectifs climatiques, vient de voler en éclats! En effet, au Fédéral, le cabinet Marghem constate – *après coup* – des erreurs dans les calculs, et le ministre de la Région Flamande, a trouvé – après avoir signé! – que l'accord n'était pas assez équilibré! A l'heure de la rédaction de cet article, la Belgique reste le seul des 28 Etats-membres de l'Union européenne à ne pas encore avoir soumis de plan détaillé sur le partage des efforts climatiques. Comment la délégation belge pourra-t-elle militer pour que 190 pays s'accordent sur des objectifs climatiques ambitieux, si quatre ministres d'un seul – petit! - pays n'arrivent même pas à le faire ? On ne peut qu'espérer que la conscience de ces enjeux finisse par prendre le pas sur les querelles de boutiquiers.

Pol Jansegers

(1) Ed. Les Liens qui Libèrent, Oct. 2015

Un bus de 50 places partira de LASNE* le 29/11 pour la MARCHÉ POUR LE CLIMAT, à Paris. **Inscrivez-vous avant le 15 novembre.** Inscriptions et paiements sur le site www.climate-express.be en précisant le départ à LASNE. Le prix par personne est de 45 €. (*) à condition d'un remplissage suffisant.

Ecolo-Lasne à l'aide de la population de Kikwit, au Congo



Initié par le maire de la ville, le projet «Jarres familiales pour la captation de l'eau de pluie» a démarré à Kikwit en 2011, avec l'appui de deux médecins belges, qui ensemble totalisaient plus de 20 ans de travail dans cette ville. Kikwit, à 525 km de Kinshasa, au Congo, compte actuellement près d'un million d'habitants, mais n'a quasiment pas d'électricité ni d'eau courante. Si la vie sans courant électrique n'est déjà pas très commode – pensez à

l'inquiétude de la population belge à la simple annonce d'une pénurie possible de courant durant cet hiver! – devoir se passer d'eau, sous un climat tropical, est extrêmement pénible. Les kikwitois se débrouillent donc comme ils peuvent: puiser l'eau des rivières (le plus souvent polluées) ou des sources, ou acheter de l'eau à quelques points de distribution le long des grands axes routiers. Quelle que soit la façon, la corvée de l'eau est journalière, longue et fatigante. La scolarisation des enfants qui en sont chargés en est fortement perturbée.

Et pourtant, l'eau ne manque pas: pendant les 9 mois de saison des pluies, elle tombe en abondance pratiquement tous les jours. D'où le projet des jarres, pour la capter à l'aide d'une simple gouttière, faite d'une tige de bambou fendue dans sa longueur.

En vue de garantir la durabilité du projet, les jarres sont vendues, mais,

étant donnée l'extrême pauvreté de la population, à un prix subsidié. Au bout de presque 5 ans, le projet placera bientôt sa millième jarre! Ecolo-Lasne consacre son budget de Solidarité Nord-Sud à l'appui de ce projet. De la part des kikwitois: «Merci mingi!» (un grand merci). Vous aussi, vous pouvez appuyer ce projet en faisant un don sur le compte n° BE43 4352 0990 0101 de Hubeje Avenue de la Reine 141, Bruxelles, avec la communication: RDC, Kikwit, «Jarres familiales» (Tout don égal ou supérieur à 40 € donne droit à une attestation fiscale)

Pol Jansegers, promoteur du projet «Jarres»



...Près de 220 000 personnes ont été tuées depuis le début du conflit. Parmi ces morts, 67.300 étaient des civils, dont plus de 11.000 des enfants. Depuis le début du conflit, plus de 11,6 millions de Syriens, soit plus de 50 % de la population avant le conflit, ont dû fuir leur foyer,

celui-ci ayant été complètement détruit par des tirs ou des bombardements – avec souvent la perte d’une partie ou l’entière de leur famille – ou parce qu’ils ne pouvaient plus supporter les menaces, les arrestations arbitraires, les tortures ou les assassinats des leurs. Parmi eux, environ 7,6 millions se sont enfuis vers d’autres régions à l’intérieur du pays, et plus de 4 millions se sont réfugiés dans les pays voisins: 1,2 millions au **Liban**, près de 650.000 en **Jordanie** (à eux deux, ces pays présentent le plus haut taux de réfugiés par habitant au monde), 1,9 millions en **Turquie**, 250.000 en **Irak**, et plus de



132.000 en **Égypte**.

Le HCR signale que le nombre de demandes d’asile en **Europe**, provenant de ressortissants syriens depuis le début de la crise, approche les 500.000.

Le journal «Le Monde» a transposé les chiffres ci-dessus à la France. Le même exercice pour la Belgique donnerait ceci:

- Plus de 107.000 Belges auraient été tués, soit plus que la population des communes de Waterloo, Braine-l’Alleud, Rixensart et Lasne réunies;
- Sur ce total, on compterait près de 33.000 civils, dont 5.400 enfants;
- Presque 5,7 millions de Belges – plus de la moitié de la population!

– auraient été forcés de quitter leur domicile et leur région, dont 2 millions pour trouver refuge dans un pays voisin (ils étaient d’ailleurs autant à avoir fait l’exode en 1940, au début de la 2^{ème} guerre mondiale), et plus de 3,7 millions à l’intérieur de nos frontières.

Au niveau mondial, 104.410 places d’accueil ont jusque là été offertes, ce qui ne représente que 2,6 % de la population totale des réfugiés. Certains pays, dont les pays du Golfe, la Russie et le Japon n’ont offert aucune place d’hébergement pour réfugié sur leur territoire.

Ces chiffres sont à prendre avec précaution, tellement le comptage est difficile et parfois imprécis, sans compter qu’ils changent de jour en jour!...

Avec l’hiver qui approche, la route des réfugiés risque d’être encore longue et pénible...

Pol Jansegers

La Convention des Maires

La Convention des Maires est le principal – et même le seul – mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l’amélioration de l’efficacité énergétique et l’augmentation de l’usage des sources d’énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à respecter et à dépasser l’objectif de l’Union européenne de réduire les émissions de CO2 de 20 % d’ici 2020.

La Convention en un clin d’œil

Après l’adoption, en 2008, du Paquet Energie-Climat de l’UE sur le climat et l’énergie, la Commission européenne a lancé la Convention des Maires afin d’appuyer les efforts déployés par les autorités locales pour la mise en œuvre des politiques en faveur des énergies durables. En effet, les gouvernements locaux jouent un rôle crucial dans l’atténuation des effets du changement climatique, et ce d’autant plus que 80 % de la consommation d’énergie et des émissions de CO2 sont associées à l’activité urbaine.

Les actions parlent d’elles-mêmes

Afin de traduire leur engagement politique en mesures concrètes et en projets, les signataires de la Convention s’engagent notamment à préparer un Bilan des émissions et à soumettre, dans un

délai d’un an à compter de leur signature, un Plan d’action en faveur de l’énergie durable décrivant les principales actions qu’ils projettent d’entreprendre.

Au-delà des économies d’énergie, les retombées des actions entreprises par les signataires sont multiples : création d’emplois qualifiés et stables non susceptibles d’être délocalisés, un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie, une plus grande indépendance énergétique, etc. Les «Exemples de référence» constituent une base de données de ces bonnes pratiques, dont d’autres pourront s’inspirer.

Dans le cas de Lasne, et environs

Si le bilan des émissions doit être fait par les services de la commune en collaboration avec les fournisseurs d’énergie, des bénévoles de la commune pourraient être associés à la réalisation du plan d’actions. Nous avons en effet une grande richesse de compétences dans la commune.

A noter que 211 communes belges ont déjà signé cette convention, dont Gembloux, Ter-vueren et Rhode-St-Genèse.

Renseignements complémentaires sur www.conventiondesmaires.eu

Daniel Dekkers



Mise en page :

Pol Jansegers
Courriel:
pol.jansegers@gmail.com



Éditeur responsable :

Lionel
Dellis
15bis, rue d’Aquinot, 1380 Lasne
Tél : 02/ 652 01 04

